

Durant l'année 2011, dans une logique de simplification administrative, les Services Enregistrement de l'AWE asbl et les différentes commissions d'éleveurs, ont travaillé à la mise au point d'un nouveau document pour les femelles enregistrées présentes dans les cheptels wallons.

Service Enregistrement Contrôle de Performance, AWE asbl

La carte d'élevage

Concrétisation d'une évolution souhaitée par les éleveurs

Ce document, appelé **carte d'élevage** et destiné uniquement aux femelles, est le fruit de la fusion du CPI (certificat provisoire d'indentification) et de la carte de travail. Il reprend les informations de ces deux documents et en apporte de nouvelles afin d'améliorer la gestion quotidienne de votre troupeau.

Cette évolution s'inscrit aussi dans l'effort de simplification administrative demandé par nos éleveurs. Cette nouvelle étape est aussi un pas vers le plus grand nombre et doit permettre, à terme, d'ouvrir nos services à de nouveaux utilisateurs. Cet objectif exprime le souhait clair de l'AWE asbl d'ouverture et de positionnement comme partenaire de tous les éleveurs wallons.

L'arrivée dans les exploitations de ce document est planifiée pour les premières semaines de l'année 2012. Nous allons passer en revue les points forts de ce nouveau document.

Un maximum d'informations

Toute l'ascendance de l'animal qui est connue dans la base de données de l'AWE asbl sera éditée sur le document.

Ces dernières années, l'AWE asbl a multiplié les moyens de transmissions de l'information entre l'éleveur et elle. On peut citer le portail Cerise de l'ARSIA, les pages personnelles via My@wenet, les logiciels de gestion de troupeau, les listings bimestriels d'inscription des veaux...

En fonction de la qualité de cette ascendance, les données seront grisées ou non. Lorsque le lien généalogique est validé par la procédure d'enregistrement, les parents apparaîtront normalement, dans le cas contraire, ils seront grisés. Cela signifie qu'ils n'apparaîtraient pas sur un pedigree officiel.

Cet aspect du document doit permettre une meilleure gestion des accouplements via la visualisation de toutes les lignées officielles ou non, comme c'est déjà le

cas dans les programmes de conseils d'accouplement.

Une génération supplémentaire

Un des problèmes les plus fréquents lorsque l'on pousse la sélection est la gestion de la consanguinité qui découle de cette intensification. En passant de trois à quatre générations éditées, la carte d'élevage faci-

RESEAU WALLONNE De Ges. de l'Agriculture
AWE asbl
 Rue des Charbonnières, 4
 D-5500 CINEY
 Tél. 08323 08 11 Fax 08323 85 78

CARTE D'ELEVAGE

1947

NASCHEUR : 2307267-04
 FUSSEMER Eddy

PROPRETAIRE : 2307267-04
 FUSSEMER Eddy
 rue du Bois Fleuri, 1
 1421 Ophele-Bois-Seigneur

NOM : SHASHA DE BOIS SEIGNEUR
 Sexe : Femelle
 Date de naissance : 1908/2011
 Race : FN
 Comp. Racial : 100% FN
 Statut ADN : P

Numéro de naissance : DE 3-2735 1947
 Date de naissance : 1908/2011
 Race : FN
 Statut ADN : P

Libre des références
 Date d'émission : 12/12/2011
 N° d'émission : T

USA 1179085 FN MA BIS-MAY TRADITION Celine TD	USA 1062485 FN MA BEEET-HAVEN TRADITION TD
USA 1204197 FN LORNE-HAVEN BOVA Semmes-EI	USA 166304 FN MA ROCKALL I SON OF BOVA
CAN 383022 FN MA MADAKASKA AGRISTAR	CAN 352726 FN MA HANDYHILL STARRUCK
CAN 4822714 FN CONDON INSPIRATION Suby	CAN 382162 FN MA HANDYHILL HELL Inspiration 10
USA 12862889 WILDOXVIEW JASPER ET	CAN 319117 FN MA COMSTAR LEE
USA 1729070 FN WILDOXVIEW BELLWOOD Jasee	CAN 300426 FN MA HANDYHILL HAZEN ET
USA 2182287 MEADYHILL BELLWOOD ET	USA 2182287 FN MA MEADYHILL BELLWOOD ET
BE 1-2449267 FN IZETTES ET, De Bois Seigneur	AUS H0059377 FN MA LADNO PARK TALENT IMP EI
PR 82247195 FN IZETTES	USA 213540 FN MA ROTHOM INTEGRITY EI

Date	N°	Taux	Remarque	Sig	Date	N°	Taux	Remarque	Sig

3-2735 1947

Fig. 1: Carte d'élevage pour une génisse laitière inscrite à la naissance et dont l'inscription est validée.

lite la compréhension des pedigrees et la gestion des accouplements. Pour une raison de place, seuls les arrière-arrière grands-pères sont imprimés.

Un code couleur

On a gardé une référence couleur pour le document, les femelles inscrites de type laitier sont imprimées sur du papier jaune, les femelles inscrites de type viandeux sur du papier bleu.

Le papier blanc est utilisé pour les femelles non inscrites dans un livre principal ou pour lesquelles l'inscription n'a pas pu être validée (non respect d'une des étapes du cahier de charges enregistrement de bovins d'élevage).

Signalétiques supplémentaires

Les taureaux d'insémination artificielle sont signalés par les lettres **IA**.

Lorsque l'ascendance d'une femelle ne répond pas aux conditions d'enregistrement, un commentaire est imprimé afin d'expliquer cette non-conformité. Par exemple dans le cas d'un doute de paternité (deux pères possibles), d'un acte de fécondation non enregistré ou pour une mère non admise au herd-book.

Document pratique et durable

La carte d'élevage doit rester un document de travail au quotidien. A titre d'exemple, on épinglera la visite de l'inséminateur en ferme.

L'utilisation d'un papier cartonné garantit l'intégrité du document lors de ces manipulations et sa longévité.

Un verso modifié

Le verso de cette nouvelle carte offre également une nouvelle mise en page.

Il reprend un cadre pour les mutations, afin d'officialiser le transfert de propriété d'un animal entre deux éleveurs, un autre pour réaliser la silhouette de la femelle, quelques lignes pour inscrire vos propres remarques et un bref rappel sur les règles d'affichage de l'ascendance (normal ou grisé).

Nous espérons que cette nouvelle carte d'élevage vous donnera pleine et entière satisfaction et que la concentration d'informations qu'elle présente sera un outil précieux dans la gestion journalière de votre troupeau.

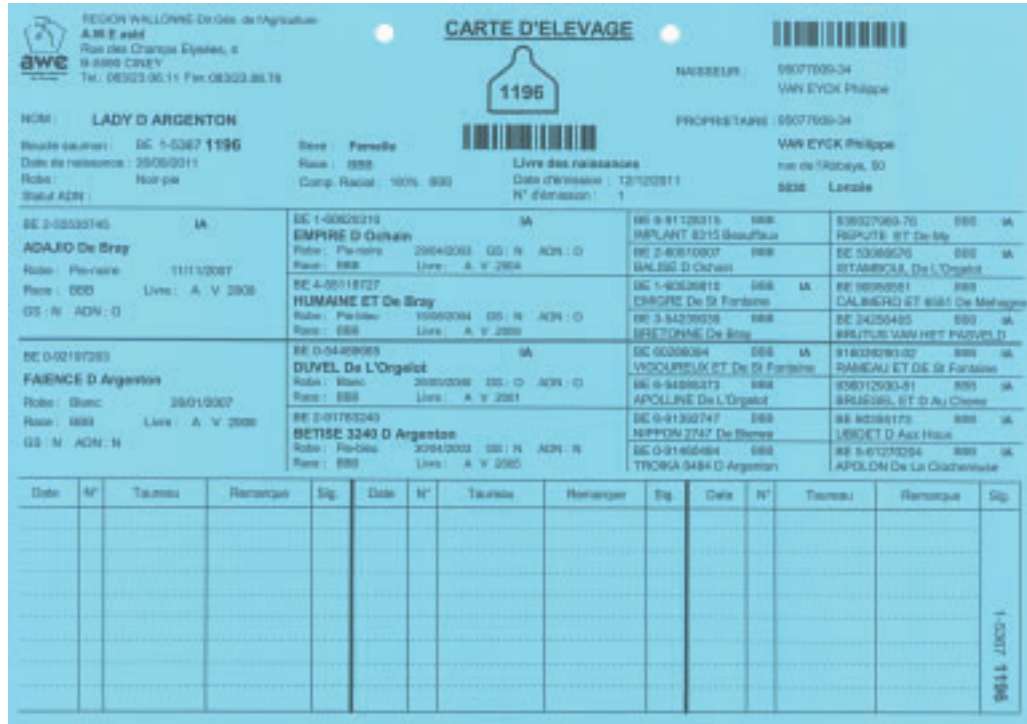


Fig. 2: Carte d'élevage pour une génisse viandeuse inscrite à la naissance et dont l'inscription est validée.



Fig. 3: Carte d'élevage blanche pour une génisse viandeuse inscrite à la naissance et dont l'inscription ne peut pas être validée car on a détecté plusieurs pères possibles.